

Les Catholiques marchent pour la paix

Venus de toutes les paroisses de Kisangani, les Catholiques ont marché mercredi 1er août en signe de solidarité avec les victimes des derniers affrontements au Nord-Kivu et pour s'opposer à la balkanisation de la RD Congo.

Ce mercredi matin 1^{er} août, les Catholiques ont marché pacifiquement de leurs paroisses respectives (leurs curés en tête) depuis les six communes de Kisangani vers la cathédrale Notre Dame du très Saint Rosaire, au centre-ville. Là, l'archevêque métropolitain, Monseigneur Marcel Utembi Tambi, a dit une messe. Il a axé son homélie en lingala sur la paix et la concorde nationale. "Tout le monde doit cultiver la paix dans son milieu. Les parents doivent enseigner la paix et l'amour de la patrie dans la famille, cellule de base d'une nation", a-t-il martelé. Il a précisé que cette marche est une action de solidarité de l'Eglise envers les compatriotes du Nord-Kivu. "Les évêques veulent démontrer à la face du monde que les Congolais sont contre la guerre et la balkanisation de la RDC".

Rwandais et Congolais, peuples frères

Le long de la route : prêtres, religieuses, autorités politico administratives, jeunes et vieux, tenaient des rameaux en mains en signe de la paix. Ils scandaient des chansons pour demander la paix et sécurité au Nord-Kivu. Sur les calicots et drapelets, on pouvait lire "A tu pende vita ku congo (Non à la guerre et à la balkanisation de la RDC, Ndlr)". Sur les T-shirts des Chrétiens venant de la paroisse Bienheureuse Anuarite au plateau Boyomail était écrit : "Les Congolais, les Rwandais, les Ougandais sont les mêmes. Chacun respecte ses limites sans chercher à déborder sur celles du voisin".

L'archevêque de Kisangani a exhorté les fidèles à l'amour du pays et du prochain : "Si tu aimes ton pays, tu ne vas pas piller ses ressources et si tu aimes ton prochain tu ne vas pas le tuer. Nous devons sauvegarder les frontières que les colonisateurs nous ont léguées. Même si toutes les nations n'ont qu'un seul Dieu." Selon lui, les frontières ne doivent pas diviser les nations, plutôt les rapprocher d'avantage.



L'Archevêque de Kisangani avec sa crosse, le Maire de la ville tenant un rameau en tête de la marche © Mongongo

Après la messe, une grande marche est partie de la cathédrale au rond point du canon, la mairie pour rejoindre la cathédrale. Là, le président de la Commission justice et paix, l'abbé Marcien Babikanga, a remercié tous les fidèles pour avoir répondu présent à l'appel des évêques. Le maire de la ville de Kisangani, Augustin Osumaka, a déclaré prendre part à cette marche en tant que Chrétien.

Christian Uzilo et Judith Basubi

Première visite du nonce apostolique à Kisangani

A LIRE EN PAGE...

2 - Deux prix pour Mongongo
- Prix Plume Mongongo

3 - Les roulages cherchent l'argent plus que l'ordre
- Piètres performances de Kisangani au championnat féminin de football

4 - Commune Lubunga/Les agents de l'ONC en conflit avec le Senama
- Kubagu/Première foire des dynamiques agriculteurs

5 - Avis de marché de travaux

6 - Isangi/Les commerçants s'inspirent de Beni pour développer leur cité
- Bunia/Trop de tabac, pas de clients

7 - OSC et autorités se mobilisent pour les détenus
- Ba roulage, bakoluka mosolo mingi esika te batia molongo

8 - Kubagu/Soko kubwa ya kwanza ya kilimo na ufugo
- Mtaa Lubunga/Ugomvi kati ya wafanyakazi wa ONC na Senama

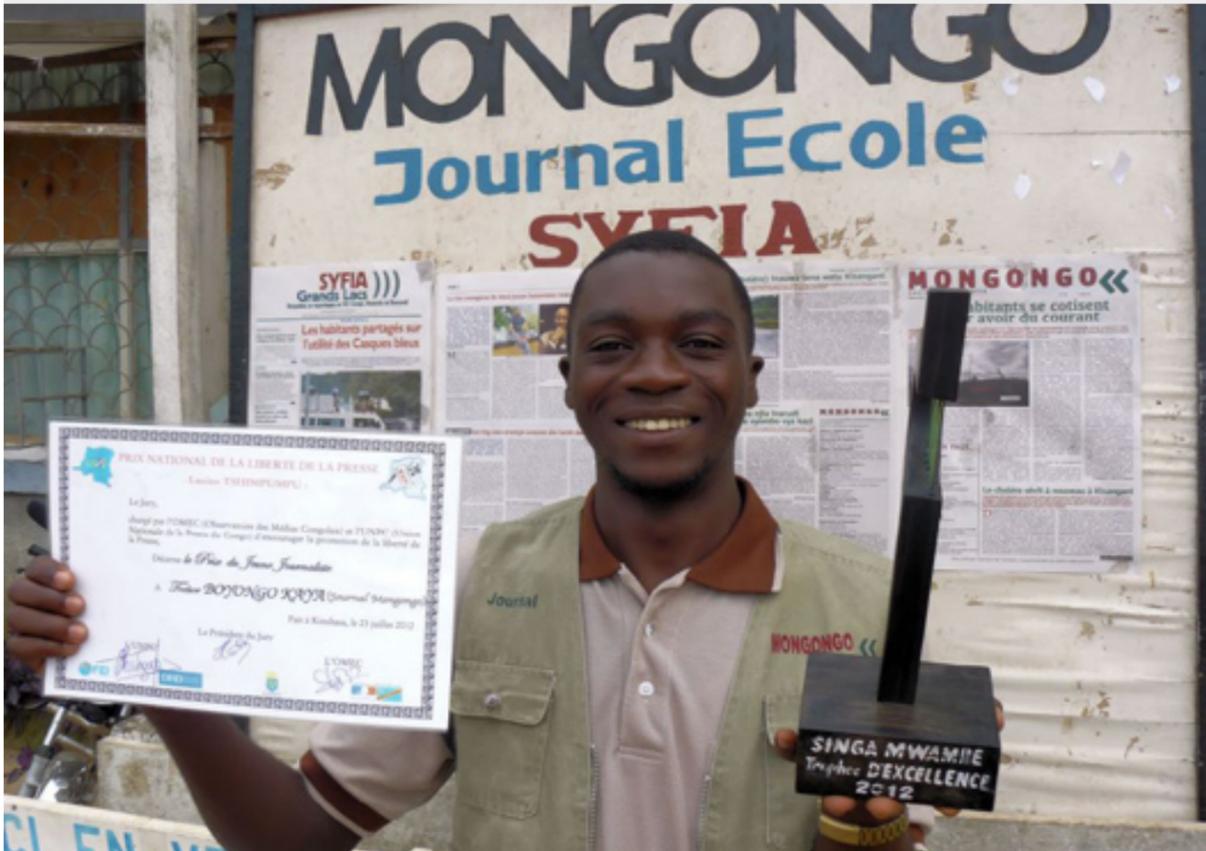


Monseigneur Adolfo Tito, au cours du point de presse © Mongongo

Au cours de la messe dite le 24 juillet, en la cathédrale, le gouverneur intérimaire de la Province Orientale, Ismaël Arama a souhaité que la présence du nonce apostolique donne une réponse positive aux conflits qui rongent les pays des Grands Lacs. Le représentant du Pape, a indiqué que cette visite témoigne de l'intérêt du Pape pour les peuples qui souffrent. Après la ville de Kisangani, il a visité les diocèses d'Isiro et de Wamba, pour un pèlerinage au site où repose Anuarite Nengapeta, la première bienheureuse de la RDC

Judith Basubi

Deux prix pour Mongongo



Trésor Boyongo, reporter de Mongongo exhibant les deux prix © Mongongo

Le samedi 28 juillet, le Journal Mongongo a reçu le prix du trophée d'excellence "SINGA MWAMBE" au cours d'une soirée à l'hôtel Ramela. Le journal a été plébiscité dans la catégorie "Performance" compte tenu des réalisations médiatiques, séminaires de formation, café presse... et du fait qu'il est le seul et unique journal de proximité de la ville.

Le trophée SINGA MWAMBE récompense, depuis trois ans, chaque année une quinzaine de personnes physiques et morales aussi bien congolaises qu'étrangères qui ont mené des

actions "visibles" en faveur de la communauté. L'Ong Sciences et technologies qui décerne ces trophées en a récompensé 18, cette année. Selon Bob Utshudi, membre de l'Ong, le but est que les plébiscités servent d'exemples pour d'autres à se surpasser chacun dans son domaine.

Dans le cadre de la célébration du 32^{ème} anniversaire de la journée nationale de la presse, le 23 juillet au Grand hôtel de Kinshasa, le journal a aussi été honoré par le prix attribué à un ses journalistes, Boyongo Kaya Trésor, dans la catégorie "Meilleur jeune journaliste" de la première

édition du prix de la liberté de la presse "Lucien Tshimpumpu", institué par l'Observatoire des médias congolais (OMEC) et l'Union nationale de la presse congolaise (UNPC).

Il a été primé pour son article "Un transporteur des marchandises à vélo, candidat député" du n° 48 du journal Mongongo du 15 novembre 2011 lors de sa première couverture des élections. "D'abord le sujet relève des à côtés de l'actualité du moment (les élections), face à un candidat atypique comme celui là le journaliste a senti dans la foule sa capacité à être élu. Ensuite, l'article relève du genre "uchrone", c'est-à-dire l'article peut encore être publié même après 10 ans ; il résiste au temps. Enfin, tous les éléments sont là : la description des faits et la diversification des sources". Le professeur Ekambo Duasenge, président du jury, a ainsi motivé le choix de l'article.

Organisé il y a 18 mois, et dénommé du nom de cet illustre journaliste congolais qui avait fait sien le respect des règles déontologiques, l'institution de ce prix a été dictée par le triste constat de voir que la liberté de la presse était toujours malmenée avec l'amplification d'actes de violence contre les hommes et femmes des médias aussi bien à Kinshasa qu'en province, ainsi expliquait, dans son adresse, Polydor Muboyayi, président de l'OMEC. L'objectif de cette récompense qui aura lieu chaque année est de "contribuer à la promotion de la liberté de la presse en RDC, susciter un esprit d'émulation au sein de la corporation, pousser les pouvoirs publics à avoir une meilleure perception des risques qu'encourent les professionnels des médias dans l'exercice de leur travail...", a-t-il fixé.

Cinq prix d'excellence ont été remis aux journalistes venus de Mbuji Maï, Lubumbashi, Kisangani et Kinshasa. Maurice Mulamba, correspondant de Syfia Grands lacs, a aussi été primé dans la catégorie "Meilleure enquête".

La rédaction

Prix Plume Mongongo

A l'occasion de son troisième anniversaire, le Journal Mongongo organise un Prix dénommé "PLUME MONGONGO". Il est ouvert :

- aux étudiants en Sciences de l'information et de la communication (SIC)
- aux lecteurs : "journaliste d'un jour "
- aux journalistes.

Le prix sera décerné au meilleur article de chaque catégorie.

1 - L'article (récit) doit porter sur le quartier de résidence de l'auteur : description, évolutions récentes, vie communautaire, problème L'article ou récit ne doit pas dépasser 3 pages manuscrites ou 2 pages tapées à l'ordinateur

2 - Les lecteurs, c'est-à-dire ceux qui lisent le journal Mongongo, peuvent écrire en lingala, swahili ou français. Les autres catégories (Etudiant sen SIC et journalistes pratiquants) doivent déposer leurs textes en français.

3 - Les participants doivent déposer leur article accompagné de leur Curriculum vitae (CV) et des coordonnées de contact et adresse à partir du 1er août 2012, de 9 heures à 16 heures à la réception du journal Mongongo.

4 - La date limite de dépôt est fixée au 20 août 2012 à 12 heures

5 - Les étudiants de SIC seront munis d'une carte d'étudiant ou du dernier bordereau de paiement des frais académiques.

6 - Les journalistes pratiquants : seront retenus ceux qui prestent dans un média de la place depuis 2007 munis de la carte de service ou une attestation délivrée par le responsable de son média.

7 - Ne sont pas concernés tous les journalistes (pigistes) de Mongongo et ceux associés à l'un ou l'autre projet de MEPAD (Syfia Grands Lacs, RCN et MEDOSC)

A retenir

- Le non respect des conditions ci-dessus annule d'office la candidature.
- Le journal Mongongo réserve un prix de 100 \$ USD pour chaque catégorie, sous réserve d'une qualité et d'un intérêt suffisant des articles reçus.
- Seuls, les candidats primés recevront une réponse
- Le journal Mongongo se réserve le droit de publier seul le résultat de ce prix.
- Les articles primés, seront traités et publiés au nom de leurs auteurs dans le journal Mongongo
- Aucun recours ne sera accepté

Bonne chance



La rédaction du Journal Mongongo souhaite un heureux mariage au couple Jean-Louis Wale et Evelyne Iwoti du journal Mongongo. Que le bonheur que vous partagez en ce beau jour (29 juillet 2012) de votre mariage se renouvelle tout au long de votre vie à deux. Félicitations à vous deux pour votre mariage et à vos familles ainsi réunies.

La Rédaction

Les roulages cherchent l'argent plus que l'ordre

Les policiers présents aux différents carrefours de la ville sont plus occupés à demander de l'argent qu'à réglementer la circulation. Mais les citoyens ne se rendent pas compte qu'ils perdent plus en les corrompant qu'à acheter les documents de bord.

Casque jaune sur la tête, sifflet à la bouche, les policiers de la circulation routière communément appelés "roulages" sont parmi les rares fonctionnaires de l'Etat qui respectent l'heure de service. Ils sont présents tous les jours souvent les mêmes dans les mêmes carrefours. "De lundi à samedi, nous arrivons ici à 8h et quittons à 17h", témoigne l'adjudant Serge Mopero à la bifurcation de la résidence Equateur. Selon le commandant second de la Police de circulation routière (PCR), l'effectif réduit ne leur permet pas de travailler le dimanche. "C'est pourquoi aussi, même les jours ouvrables, les roulages sont souvent absents à certains carrefours", a-t-il renchéri. De nombreux jeunes profitent alors des dimanches pour rouler sans documents de bord. Les accidents sont souvent enregistrés. "Je profite du dimanche pour sortir avec mes amis car il n'y a pas des roulages" témoigne Félicien Salumu, au volant d'une jeep 4x4.

Tout pour soutirer de l'argent au conducteur

"Les lois réglementant la circulation routière exigent que le conducteur dispose d'un permis de conduire, d'une carte rose, d'une police d'assurance, de la vignette, d'une plaque d'immatriculation, d'un casque pour motard et d'un certificat de contrôle technique", explique le commandant second de PCR. Nombre de conducteurs n'en ont pas et préfèrent corrompre les policiers. Debout sous un soleil de plomb, les policiers de roulage tournent leurs regards dans toutes les directions pour voir le conducteur qui va surgir afin de le stopper. A chaque apparition d'un conducteur, de forts coups de sifflets retentissent. Le chauffeur s'arrête et présente ses documents de bord. Celui à qui il manque un des documents de bord ou ne porte pas de casque de protection, voit son engin saisi et le policier établit un procès verbal de contravention. Cependant, pour éviter que son engin soit acheminé au commissariat, le conducteur négocie. "Ils me demandent de payer 10\$ pour libérer la moto. Sur place je n'ai que 4000Fc", se plaint Pascal au rond point Mapendano. Ces policiers n'éduquent pas mais profitent de la moindre erreur pour présenter la rigueur de la loi pour faire pencher la balance de leur côté.

Souvent impayés ou sous payés, les policiers de roulage préfèrent avoir l'argent sur place plutôt que d'acheminer la moto au commissariat. "S'ils payent la bas, nous on ne voit rien", disent-ils souvent. "Ils ne manquent jamais de prétexte pour vous extorquer de l'argent. Si tu es en ordre avec les documents de bord, ils vous demandent gentiment l'argent du sucré", témoigne Sadam Suku. Les conducteurs généreux eux ne sont ja-



Des policiers discutent avec des conducteurs © Mongongo

mais inquiétés sur la voie publique. Lorsqu'ils ont quelque chose, ils s'arrêtent pour leur glisser.

Certains roulages, justifient cette mendicité par la modicité de leurs salaires qui ne permet pas de nouer les deux bouts. "Je touche 47.000FC (51\$) par mois. Comment assurer la charge de ma femme et me cinq enfants?" s'interroge l'un d'eux. "C'est pour cela que quand nous arrêtons un conducteur, nous allons tout faire pour le rendre coupable. S'il a tous les documents, nous allons vérifier si son système de freinage est conforme ou si tous ses rétroviseurs sont en place", a-t-il déclaré. Mais ces conducteurs oublient qu'en faisant le total sur l'année, ils perdent plus d'argent que s'ils avaient acheté des documents officiels.

Des motards cognent les policiers

Face à la détermination des policiers à les arrêter, les motards qui n'ont pas de documents de bords ni l'argent pour soudoyer les policiers préfèrent fuir. Dans cette fuite, ils cognent parfois les policiers et les piétons. Il y a peu temps, un roulage cogné par motard est décédé à Lubunga. Au mois de juin, un taximan a fini sa course sur

un garçon de 15 ans qui vendait les arachides, lorsqu'un roulage le pourchassait au niveau de magasin Allah Kabo.

Par ailleurs, après l'accident, certains conducteurs s'acharnent contre le roulage qui a occasionné le drame. Le 29 juin un groupe de taximan a sérieusement tabassé un roulage sur le boulevard du 24 janvier non loin du marché central. Ces taximan reprochait à ce roulage de pourchasser leurs collègues jusqu'à le faire tomber.

Les citoyens dénoncent aussi les "deux poids deux mesures" des policiers de roulage. La plus part d'hommes politiques, députés, officiers de l'armée et de police, militaires, policiers, agents de l'Etat, magistrats, taximan-motos... roulent sans documents de bord. Les policiers ne les contrôlent pas. "Personne n'est au dessus de la loi. Tout le monde doit s'y conformer car il n'y a pas des super citoyens dans ce pays. Nulle part dans le code de la route il est écrit que les politiques et officiers militaires sont exemptés des documents de bord", s'énervait un acteur de la société civile. Les pauvres policiers sur la route disent craindre le trafic d'influence qui leur coûte des blâmes.

Christian Uzilo

Piètres performances de Kisangani au championnat féminin de football

Kisangani a accueilli le 5^{ème} championnat national du football féminin. Les deux équipes locales ont fait piètres figures. Impréparation et manque de moyens rongent les équipes sans budget. Les aides viennent à la veille du match. Trop tard pour avoir de bons résultats.

Le 5^{ème} championnat national du football féminin s'est déroulé du 15 au 20 juillet dernier au stade Lumumba de Kisangani. Pour la première fois, Kisangani a été choisi comme site de la compétition. Six équipes de trois provinces y ont pris part. Pour le Katanga (Aigle Royal de Kolwezi et Bafana Bafana de Lubumbashi), le Sud – Kivu a été représenté par Etoile du matin et Source du Kivu. Kisangani était présente avec Inters stars de la Tshopo et OCF Okapi. Il n'y avait pas d'engouement devant les portes moins encore à l'intérieur du Stade. Le billet d'entrée au stade était fixé à 300fc contre 1000fc les matchs masculins. Selon notre source, les recettes variaient entre 50 000 à 60 000fc (65\$).

Pas un seul match gagné

Des équipes jeunes, inexpérimentées et pas suffisamment encadrées. Aux entraînements, certaines joueuses manquaient déjà de bottines. Les athlètes étaient logés dans une école de la ville. Pourtant, avant la compétition Mimie Eyanga capitaine de l'Inter stars se montrait optimiste. "Nous sommes sûres que cette fois nous ferons de bonnes choses. Ces mêmes équipes nous ont battu à Goma. Elles étaient mieux préparées et supportées par leurs dirigeants". Mais elle s'inquiétait du manque de soutien pour raffermir la détermination des filles.

Conséquence : elles n'ont pas résisté à la pression et à l'endurance des autres qui sont habituées à ces compétitions. L'année passée, elles ont joué contre les mêmes équipes à Goma avec toujours de piètres résultats. Même la poussée du public n'a pas motivé sur le terrain. Pourtant

le souhait de tout sportif était de voir les représentantes de Kisangani jouer la phase finale à Bukavu.

Impréparation et manque de moyens

"Le gouverneur de province a donné 20 000\$ qui devraient servir aux équipes et à l'organisation. Les deux équipes ont reçu 6000\$. Le reste de l'argent s'est partagé entre les organisateurs, la délégation venue de Kinshasa et les officiels", nous rapporte Gode live Omondo, présidente de l'Entente urbaine de football féminin de Kisangani.

Les fonds ont été débloqués la veille. Les joueuses se lamentaient de n'avoir rien perçu avant de fouler sur la pelouse. Ce qui les a démotivé aussi. C'est à deux semaines du championnat que les filles ont été internées. L'une dans une école dans la Tshopo et l'autre dans un autre coin de la ville. Les compétitions se sont préparées à la hâte.

Pas de nouvelles vareuses, celles qu'elles portaient ne convenaient pas à leur taille. D'où il fallait plier et la culotte et le maillot. Des rares bonnes volontés avec de moyens limités et sporadiques ont tenté d'aider ces filles et de promouvoir le football féminin.

Pour renforcer les deux équipes de la Province orientale, on a recruté à Bunia, Isiro et Isangi mais ces filles ont rejoint Kisangani en retard faute de moyens. Ce qui n'a pas facilité la cohésion dans les groupes. Après le championnat local, les athlètes de Kisangani se reposent et ne livrent pas des matchs. Tandis que celles des autres provinces jouent au pays et à l'extérieur ensemble. Elles ont aussi des sponsors qui mettent des moyens à leur disposition.

Armand Makanisi

Commune Lubunga

Les agents de l'ONC en conflit avec le Senama

Depuis avril dernier, le Service national de mécanisation agricole (Senama) est traduit en justice par un groupe d'agents de l'Office national du Café (ONC) et leurs familles. Ils accusent le Senama d'avoir détruit avec ses tracteurs leurs cultures dans leurs champs de Lula à 7 km sur la rive gauche du fleuve sur la route Ubundu. Sur les lieux, on remarque des bananiers, des tubercules de manioc et des aubergines murs découpés par la charrue des tracteurs.

Le responsable du Senama qui bénéficie d'une liberté provisoire, a été arrêté à deux reprises par le parquet. "Nous avons saisi le procureur général pour qu'on soit indemnisé", déclarait un agent de l'ONC le 30 juillet dernier devant le parquet général. Le 26 juin, un groupe de ces agriculteurs se sont opposés aux agents de Senama venu à nouveau défricher le terrain. La charrue du tracteur a été abandonnée sur le lieu.

Depuis plusieurs années, l'ONC est en faillite. Incapable de payer ses agents ou de les envoyer dignement à la retraite, la direction a mis à leur disposition des espaces où étaient autrefois cultivé le café pour subvenir à leurs besoins. Les agents se sont regroupés et ont partagé les lopins des terres. Selon l'Inspection provinciale de l'agriculture, c'est le gouvernement provincial qui a instruit le Senama à occuper ce terrain pour y installer 20 ha de champs de multiplication des semences. Le choix de ce site est lié aux recommandations du Forum sur la modernisation de l'agriculture et la mécanisation agricole tenu à Lubumbashi en janvier 2012. Actuellement il y a 2 ha d'arachide, 1 ha de soja, 5 ha de maïs, 5 ha de riz et 1 ha de maraîchage déjà plantés.

La direction générale de l'Onc à Kinshasa a exigé dans une lettre au Senama la signature d'un accord clair de partenariat entre les coordinations de ces deux services à Kinshasa avant le début des travaux. Accord qui n'a pas encore été conclu.

L'ONC, une entreprise abandonnée

A l'entrée de la concession Lula au Pk 5 sur la rive gauche du fleuve congo sur la route Ubundu, une palmeraie abandonnée et envahie par les bambous et les hautes herbes ; des troncs d'hévéa coupés en morceau, qui servent à fabriquer les braises. Au centre ville, le bureau de l'ONC n'est

pas fréquenté par les usagers. Les agents accusent plusieurs mois sans salaire.

Cette concession a été créée en 1945 par le service de l'Agriculture et des classes moyennes. Il avait comme objectif de former des candidats colons qui avaient la vocation de s'installer comme fermiers ou planteurs. En 1946, elle est devenue une ferme-école en vue de leur assimilation aux écoles dites professionnelles. Elle couvre une superficie de plus de 3 000 ha comportant plusieurs blocs agro-industriels : 258 ha de caféiers Robusta aujourd'hui disparus; 180 ha d'hévéa, dont il n'en reste plus que moins de 20 hectares car 250 hectares qui sont entièrement. Spoliés.

En 1974 elle passe sous la gestion de l'ONC. Elle fut cédée à la garde civile (police) jusqu'à l'avènement de l'AFDL en 1997. Jusqu'en 2011, le site est resté abandonné. Le patrimoine immobilier est détruit à près de 90 %. Une partie est occupée par les ex militaires démobilisés. Une autre par les anciens agents.

Les agents gardent espoir

Toutefois les agents gardent ce qui est resté jusque là. Ils organisent des patrouilles dans la plantation d'hévéa. Ils se font payer par un bidon d'huile de palme, affirme Yenga Mokili, chef du patrimoine de l'ONC à Lula.

Des délégations passent régulièrement mais encore rien de concret n'en est sorti. Mais les agents gardent toujours l'espoir d'une reprise. Un homme d'affaires venu de Butembo a promis d'exploiter l'hévéa. Un Indien est passé en 2011 pour enregistrer les gens pour une éventuelle reprise d'exploitation d'hévéa. Cette année, plusieurs délégations de la direction de l'ONC sont venues de Kinshasa. "Ils nous ont demandé de garder l'espoir, qu'on soit sûr du début imminent, musikate kitumaini kazi ichakuwa kumikono" (ndr), déclare Yenga Mokili responsable de l'ONC à Lula. En attendant, ils font des champs d'aubergine, de manioc, d'arachide... Selon le chef du patrimoine Yenga Mokili "on ne vit que de cette terre, depuis que l'ONC, qui nous a fait venir de nos villages et districts nous a abandonnés ici"

Judith Basubi

Kubagu

Première foire des dynamiques agriculteurs

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) Aux portes de Kisangani, les paysans de Kubagu ont, pour la première fois, organisé fin juin dernier une mini-foire agricole. Un événement pour eux et pour leurs clients, nombreux à apprécier le dynamisme de ces cultivateurs performants, regroupés en petites associations.



Exposition des produits à la foire de Kubagu © Mongongo

Sous des hangars construits pour la circonstance, ils exposent leurs produits : riz, maïs, bananes, huile de palme, légumes... Et même chèvres, poules, œufs... Commerçantes et curieux, qui ont suivi la veille l'annonce de l'événement dans les médias, sont nombreux. Les 28 et 29 juin dernier, les habitants de Kubagu (20 km au sud-ouest de Kisangani, dans la commune de Lubunga), ont, pour la première fois, organisé une mini foire agricole.

Leurs clients ont découvert ou redécouvert des produits peu chers et de qualité, aux portes de Kisangani. Une évolution remarquable pour ces cultivateurs, déplacés des guerres (2000-2001). Leur production agricole était alors faible. Ils ne respectaient pas les saisons culturales et faisaient peu de rotations de cultures. L'ONG LWF (Lutheran world federation) est intervenu en urgence en 2001, puis les a aidés à se structurer entre 2009 et 2012.

128 paysans de 10 villages, regroupés en plusieurs associations de 15 à 25 membres chacune, ont ainsi été formés. Désormais, ils changent de cultures dans un même champ tous les deux ans. "Après

avoir récolté le niébé, je sème le maïs. 50 jours après, je plante le riz et l'arachide", énumère aisément Cyprien Belanga, président du regroupement des associations des agriculteurs de Batikayafi.

La faculté des sciences leur procure des plantes (mukuna, akasia, albizia) qui fertilisent la terre. Le docteur Logbo-Zey, responsable de LWF, précise que le projet réduit la charge de la femme, qui, avant, faisait de longues distances pour chercher la nourriture. Il augmente aussi les revenus des paysans en associant agriculture et élevage. "Ils sont très dynamiques et réceptifs aux changements dans les nouvelles techniques culturales", résume le Dr Logbo.

Kubagu se développe

Les paysans ont par exemple laissé l'ancienne variété de riz qui restait en terre sept mois avant

d'être récoltée et ne produisait que 500 kg/ha et adopté une autre variété qui, au bout de quatre mois seulement, donne jusqu'à 2 tonnes de paddy. "Je viens de récolter 30 sacs de riz sur un champ d'1 ha, qui ne me donnait autrefois que huit sacs", se réjouit Joseph. Ce cultivateur affirme avoir ainsi acheté une parcelle à Kisangani. Quant aux ménages qui cultivent les bananes plantain, ils récoltent pendant deux ans et vendent dorénavant deux fois par semaine à des gens qui viennent de partout ou presque (Opala, Ikela, etc.).

Ces meilleurs rendements contribuent à développer Kubagu. Selon Abisa Losondo, notable de cette localité : "Tout le monde préfère maintenant y habiter !". "1 ha de terre revient aujourd'hui à 50 000 Fc (55 \$) au lieu de 5 000 (5,5 \$), il y a 5 ans", se disent-ils. Les villages s'étendent petit à petit, avec de nouvelles toiles visibles sur de vieilles maisons. "J'ai une moto, quatre vélos, des porcs, canards et poules. Et, je compte bientôt mettre les toiles sur ma maison !", envisage fièrement J.W. Otuteleke, chef de l'association des cultivateurs de Balasa PK 23.

Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, ici, le seul moyen de déplacement était le vélo. A présent, la localité compte une vingtaine de motos, comme autant de 'fruits des récoltes'. Soucieux de ne pas s'arrêter là, les paysans formés en forment d'autres. Les habitants, - aujourd'hui plus de 10 000 -, cherchent par ailleurs à avoir un marché permanent pour écouler plus facilement leurs produits, les ponts sur les routes menant à leurs champs étant délabrés.

Apprendre à bien gérer leur argent est une autre difficulté. D'où la nécessité d'un centre d'alphabétisation. Depuis le départ de plusieurs bailleurs, ils recherchent d'autres financements pour créer des coopératives de vente groupée ou faciliter des micros crédits. Le Dr Logbo propose une synergie des ONG pour faciliter notamment l'accès à la terre de ces dynamiques paysans.

Hortense Basea

ABONNEMENT

Pour encourager l'équipe des journalistes de Mongongo dans leur travail de vous informer régulièrement en toute indépendance de ce qui se passe dans votre milieu proche, souscrivez un abonnement de soutien.

Tarif des abonnements

- Abonnement ordinaire : 1 an (24 numéros) : 30 \$
- Abonnement de soutien : 1 an (24 numéros) : 50 \$ minimum

Abonnements payables :

- Au journal Mongongo, 1/A, Avenue Tshatshi à côté de Bego Congo, Commune Makiso

Mail : journal_mungongo_kis@yahoo.fr

- Gertrude Nabiata, +243 (0) 85 338 06 84.

- Jimmy Bakelenge, +243 (0) 85 338 93 25.

- A Syfia international, 20 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier, France

Tél : 33 (0) 4 67 52 79 34 Fax : 33 (0) 4 67 52 70 31

Mail : leplaideur.ilb@wanadoo.fr

Références bancaires :

Compte SYFIA INTERNATIONAL Assoc. à la BFCC de Montpellier

Code RIB : 42559 - 00034 - 21027811202 - 40

IBAN FR76 4255 9000 3421 0278 1120 240 BIC CCOP-FRPPXXX

ou Chèque bancaire à l'ordre de SYFIA INTERNATIONAL - Libellé en Euros



AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation de deux bâtiments sur le site de la Faculté des Sciences (UNIKIS).

Lieu d'exécution : Kisangani – RDC

1. Référence de publication : REFORCO #13

2. Procédure : Ouverte locale

3. Programme : 10^{ème} Fonds Européen de Développement (10^{ème} FED)

4. Financement : Convention de contribution N° (C-) 2009/319-879

5. Pouvoir adjudicateur : Projet REFORCO (Appui à la Recherche Forestière au Congo), Bâtiment 13, Faculté des Sciences à Kisangani (RDC)

Tél : + 243 (0)99 103 94 94, Adresse électronique: quentinducenne@hotmail.com

SPECIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le marché consiste en des travaux de réhabilitation de deux bâtiments sur le site de la Faculté des Sciences, ex concession TABACONGO. Il s'agit des bâtiments 1 et 15. Le marché prévoit également la construction de deux annexes sanitaires (toilettes) à ces bâtiments (1 bloc sanitaire / bâtiment).

En particulier, les travaux de réhabilitation portent sur l'abattage de cloisons et murs existants, la construction de nouveaux murs et de nouvelles cloisons intérieures, l'ouverture de nouvelles baies (portes, fenêtres, etc.), la modification de baies existantes (rebouchage ou agrandissement). Ils portent également sur la dépose des portes et autre menuiserie intérieure vétuste, remplacement des portes, pose de nouveaux châssis de fenêtres là où c'est nécessaire, réfection complète des installations électriques, plomberie, sanitaire et climatisation. Ils comprennent les travaux usuels de finition (peintures, amélioration des sols) et la pose de faux plafonds équipés de systèmes de ventilation.

Enfin, ils comprennent l'érection d'une clôture en dur (arrière du bâtiment 15) et la pose de grilles antivols aux fenêtres des deux bâtiments existants et de leurs annexes sanitaires

7. Nombre et intitulés des lots

L'ensemble du marché constitue un lot unique, dont l'intitulé est : Travaux de réhabilitation de deux bâtiments sur le site de la Faculté des Sciences (UNIKIS).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États membres de l'Union européenne, les États ACP dans les pays et territoires qu'autorisés par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également rubrique 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales. Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre. Les offres couvrant une partie du marché ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

La garantie de soumission n'est pas requise dans ce type de marché

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de 10 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la seconde offre conforme la moins chère.

13. Réunion d'information et visite de site

Une réunion d'information et une visite de site obligatoires seront organisées aux dates et aux lieux ci-après :

- Réunion d'information : Vendredi 10 août 2012 à Kinshasa, Grand Hôtel, à 14 heures, heure de Kinshasa

- Visite de site : Lundi 13 août à Kisangani, bâtiment 13, à 14 heures, heure de Kisangani

Coordonnées de la personne de contact pour confirmer la participation : Monsieur Quentin DUCENNE Projet REFORCO (Appui à la Recherche Forestière au Congo),

Bâtiment 13, Faculté des Sciences à Kisangani (RDC), ex-Concession Taba Congo, Commune de Makiso

Tél : + 243 (0)99 103 94 94, Adresse électronique: quentinducenne@hotmail.com

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Délai de mise en œuvre : Cent cinquante jours (150 jours) calendrier à compter à partir de la signature du contrat.

CRITERES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Afin d'être considérés comme éligibles pour l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection.

Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants (confer le point 12.2 des Instructions aux soumissionnaires) :

Capacité économique et financière du candidat:

Capacité technique et professionnelle du candidat:

Dans le cas d'une offre soumise par un consortium, et sauf disposition contraire, ces critères de sélection seront appliqués au consortium dans son ensemble:

17. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution est le prix. Le marché sera attribué à l'offre conforme la moins-disante.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres peut être acheté au prix de 100 USD et sur demande auprès du Projet REFORCO (Appui à la Recherche Forestière au Congo), Bâtiment 13, Faculté des Sciences à Kisangani (RDC), Tél : + 243 (0)99 103 94 94, Adresse électronique: quentinducenne@hotmail.com

Il peut également être consulté gratuitement dans les locaux du pouvoir adjudicateur, à l'adresse indiquée au point 5. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : Projet REFORCO (Appui à la Recherche Forestière au Congo), Bâtiment 13, Faculté des Sciences à Kisangani (RDC)

Tél : + 243 (0)99 103 94 94, Adresse électronique : quentinducenne@hotmail.com

(en mentionnant la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres et seront envoyés par courrier électronique à tous les soumissionnaires.

19. Lieu et date limite de soumission des offres

Les offres doivent être déposées au bâtiment 13 de la faculté des Sciences, ancienne concession tabacongo, Kisangani, auprès du secrétariat du Projet REFORCO et contre accusé de réception.

La date limite de soumission des offres est fixée au 18 septembre, à 14 heures, heure de Kisangani. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres aura lieu au bâtiment 13 de la Faculté des Sciences, à Kisangani, le 18 septembre, à 15 heures, heure de Kisangani.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 Juin 2000, tel que modifié.

Isangi

Les commerçants s'inspirent de Beni pour développer leur cité

Depuis qu'ils commercent avec les villes de l'Est du pays, les opérateurs économiques d'Isangi ont boosté leurs affaires. En ville, de nouvelles bâtisses en dur sortent de terre un peu partout. Mais les conflits fonciers ne sont pas loin car les parcelles sont acquises sans respect des normes.



Une bâtisse en matériaux durables en construction à Isangi © Mongongo

Depuis que les opérateurs économiques d'Isangi, cité à 125 km à l'Ouest de Kisangani séjournent à Beni et Butembo, à près de 1000 km à l'Est pour commercer et s'approvisionner, leur milieu d'origine change petit à petit de visage. L'activité économique et les belles constructions de ces villes les impressionnent. Ils les imitent et changent peu à peu l'image d'Isangi. " Nous nous sommes inspirés de nos amis de Nord Kivu qui ont fait de leur petit coin des grands centres commerciaux ", explique Jérôme Wassa, commerçant. Une analyse que partage le Bureau local de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) dont le président territorial constate que le trafic de l'Est a fait émerger les commerçants d'Isangi.

Des nouvelles constructions en matériaux durables (boutiques, hôtels et habitations...) sortent de terre dans tous les quartiers surtout à Mundelungulu, situé au centre de la cité. Dans d'autres quartiers, on identifie des maisons isolées en dur. Certaines sont achevées et d'autres en cours de construction. Mais cette ruée sur les terres se fait sans respect des règles d'acquisition.

Ces édifices appartiennent aux privés. "C'est sur fonds propres que j'ai réussi à construire cet hôtel et cette boutique", témoigne Botus Likilo,

commerçant de la cité d'Isangi. Au niveau du secteur public, le projet de la coopération belge PAIDECO Tshopo construit également un bureau qui va abriter l'inspection territoriale de l'agriculture et du développement rural.

Du coup, les carrières de sables et graviers tournent à plein régime et les prix grimpent. Un fût de gravier est passé de 1000 à 2000 fc, le fût de sable de 800 fc à 1500 fc. La fabrication des briques est devenue rentable, déclare Kombozi Batibonda, briquetier depuis 6 mois. Une brique se vend à 120 fc contre 80 il y a peu.

Des parcelles acquises sans respect de normes

Certaines boutiques et maisons sont construites sur les espaces réservés au domaine public de l'Etat sans être désaffectés. Selon la loi, c'est le service de l'habitat qui peut décider une désaffectation. Selon Gaston Bilambo, chef du bureau des affaires foncières, sur 30 nouvelles maisons répertoriées par son service, seules dix ont des titres. Sur 25 maisons en construction, 9 seulement ont acheté l'autorisation de bâtir du service de l'Urbanisme qui varie entre 120 \$ et 290 \$, selon la taille de la maison.

Un conflit oppose actuellement l'administration territoriale et le service des affaires foncières sur

les lopins des terres vendues au marché Libume au centre d'Isangi. "Nous avons donné l'argent aux responsables du territoire et ils nous ont délivré le document appelé occupation de terre", déclarent les commerçants. Cette pièce n'est pas considérée par le service des affaires foncières. Ce dernier se dit seul compétent pour délivrer le contrat de location et non l'administration territoriale. Avant de construire, la loi impose d'obtenir l'autorisation de bâtir auprès du service de l'urbanisme qui doit valider le plan de la maison. Selon Véronique Fooni, chef de service de l'urbanisme, certaines maisons sont construites sans l'aval de son service.

Elie Trésor Lobanga

Procédures d'obtention des terres

Selon la loi foncière n°73-021 du 20 juillet 1973 modifiée et complétée par la loi n°80-008 du 18 juillet 1980 "seul le service des affaires foncières peut affecter et distribuer des terres après un arrêté de lotissement signé par le gouverneur ou le ministre des Affaires foncières. Et chaque citoyen doit adresser une demande de terre à ce service qui délivrera les titres après des enquêtes et procédures légales." Les services de l'urbanisme dressent le plan d'aménagement du site et le cadastre délimite les espaces (bornage).

S'il s'agit de morcellement, l'article 235 de cette même loi foncière souligne que, sauf les cas où la mutation est ordonnée par justice et ceux prévus par des lois particulières, celui qui veut morceler sa parcelle doit adresser une demande de morcellement auprès du conservateur de titres immobiliers.

Ceci permet au conservateur de convertir les titres en respectant les droits de chacun après des descentes sur le lieu de ces services. Selon l'article 237 de la loi foncière, en cas de mutation partielle, le conservateur remplace le certificat du vendeur par autant de nouveaux certificats qu'il y a des nouveaux acquéreurs. Les certificats mentionnent ces derniers, de même que l'emplacement des murs séparatifs et des clôtures sur chaque parcelle. Un procès-verbal dressé par un géomètre du cadastre ou un géomètre agréé indique la situation, la description, la superficie et le croquis du terrain.

Selon l'arrêté ministériel n°1440/0203/93 du 27 novembre 1993, l'approbation des croquis, le mesurage et bornage, ainsi que le constat des lieux, sont de la compétence de la division du cadastre. Ce service, une fois saisi, peut recouvrer le droit de passage pour un acquéreur.

Pépé Mikwa

Bunia

Trop de tabac, pas de clients

Dans le territoire d'Aru à 200 km au Nord de Bunia, les planteurs de tabac ont produit en abondance. Mais les clients manquent car les entreprises tabacoles locales ont des quotas d'achats.

Depuis 2011, la Collectivité Chefferie de Kakwa à 300 Km de Bunia croule sous le tabac. "Les tabaculteurs produisent au delà des besoins des sociétés tabacoles" affirme l'ingénieur David Wani, de Congo Tobacco Company (CTC). Trois entreprises avaient organisé les paysans en mettant à leur disposition des agronomes pour le suivi. Très rentable, toute la population s'est lancée dans cette culture. Ils plantent le long des cours d'eau pour une meilleure production. D'autres travaillent pendant les saisons sèche et pluvieuse. Du coup les compagnies se voient débordées.

Selon une source de la Big Ben Tobacco Auzi (BBTA) un agronome supervise 200 planteurs et la quantité attendue varie entre 150 à 200 tonnes. Ce qui contribue au développement économique des centres de négoce dans le territoire. " Des boutiques, des motos, des véhicules ... sont plus nombreux aujourd'hui" explique Adriko Amudha, président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) de Kakwa. Des emplois permanents et saisonniers sont aussi fournis à des milliers de gens par ces entreprises tabacoles. Le nombre exact de planteurs n'est pas maîtrisé. De nombreux élèves abandonnent les études selon le bureau des écoles protestantes de la sous direction Aru Nord pour aller cultiver et gagner de l'argent.

Mais le manque d'acheteurs pour prendre le surplus inquiète les planteurs. Atana Arike, fermier à la Big Ben Tobacco Auzi, regrette que son

tabac n'est pas totalement acheté par la Compagnie". A la CTC, les achats journaliers dans un comptoir sont limités à 6 t. installées depuis plus de dix ans, ces entreprises ont encadré les paysans pour produire la bonne qualité et selon la demande. Expérimentés, les paysans achètent parfois eux mêmes les engrais pour produire sans l'aide des compagnies. Les trois entreprises n'achètent pas le surplus et les paysans recherchent d'autres débouchés. Ils vont vendre en Ouganda.

Couper les arbres pour sécher le tabac

Cette surproduction a cependant de conséquences fâcheuses sur l'environnement. La culture du tabac exige un terrain vaste et fertile avec beaucoup de luminosité. Cela pousse les planteurs à cultiver dans les bas fonds malgré les interdictions des chefs des collectivités. "Les populations coupent les arbres pour permettre au soleil de sécher du tabac" s'indigne le chef de poste de l'environnement de Kumuru. Mais la BBTA, elle a créé une cellule qui s'occupe du reboisement. Pour Lumeri Araba, président des jeunes d'Ingbokolo, "la présence de ces entreprises offre une occasion de fumer à tout le monde, même les mineurs". Ce n'est pas une bonne chose selon lui.

David Malisi

OSC et autorités se mobilisent pour les détenus

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) A Kisangani, des OSC et des autorités font connaître et respecter les droits des détenus. Mais, les moyens manquent, les contrôles sont rares et les abus fréquents. Du coup, beaucoup de prisonniers passent encore des mois sans jugement. Certaines victimes s'organisent en association pour tenter de défendre leur cause.

J'ai créé l'Association des défenseurs des opprimés de la justice (ADOJ) en avril dernier pour aider les personnes en détention irrégulière à recouvrer leurs droits et persuader les différents responsables de traiter dignement les prisonniers", explique Ramazani Mwenyewe Diolas, président de cette association sans but lucratif.

Ancien détenu, il explique : "Dans la prison et les cachots de Kisangani, on vous torture, vous malaxe les excréments, entouré de gens fumant du chanvre." D'où l'idée de créer cette association qui informe les détenus et leurs familles sur leurs droits. "J'ai ainsi réussi à libérer mon fils du cachot du commissariat de la Tshopo. Après une bagarre, il avait passé cinq jours de plus en détention que le temps normalement prévu par la loi", témoigne un père. Ramazani Diolas se félicite de ces premiers résultats obtenus "par des contacts informels avec les autorités" : "Lors de notre emprisonnement, nous avons insisté pour qu'on sépare les mineurs des adultes. Aujourd'hui, c'est chose faite, alors qu'à l'époque, nous n'étions pas écoutés."

Détenus illégalement

Cette initiative vient s'ajouter à celle de la Commission diocésaine justice et paix, grâce à laquelle bon nombre de détenus illégaux ont recouvré leur liberté. "J'ai effectué 14 mois à la prison centrale de Kisangani à la suite d'un conflit foncier avant que la Commission n'intervienne pour ma mise en liberté provisoire", raconte Patrice. Auparavant cette commission invitait sur les ondes des radios les personnes lésées à présenter leurs cas. Ensuite, le responsable de cette OSC suivait tous ces dossiers et les autorités y réagissaient. "Aujourd'hui, nous sommes limités par le

manque de moyens et la courbe des injustices commence à s'inverser...", nuance Paul Lunganga, président paroissial de ladite Commission. Une évolution d'autant plus préoccupante que les mineurs ne sont pas épargnés par ce genre de détentions illégales. Par ailleurs, tout est plus compliqué quand des hommes en uniforme s'en mêlent... "Un capitaine de la police nationale m'a arrêté en mai 2011 pendant cinq jours à la place de mon fils accusé du viol d'une mineure. Ma libération est intervenue après le passage des membres de la Commission justice et paix", se souvient David. A l'entrée de la prison centrale de Kisangani, l'épouse d'un officier de police, explique : "Mon mari vient de passer plus de 3 mois en détention. Les motifs pour lesquels il est poursuivi ne sont pas clairs. Notre avocat se bat pour qu'il y ait un procès. Sans succès pour le moment."

Différentes OSC suivent ces cas à la prison centrale et alertent ensuite les autorités. "Nous transmettons nos rapports à qui de droit. Sur 712 prisonniers, moins de 150 sont condamnés. Certains totalisent 6 mois sans être informés de leurs peines ; d'autres n'ont même pas encore été jugés... D'où la surpopulation carcérale !", déplore maître Saleh Kabulo, chargé de la commission juridique au Groupe Lotus. Pour leur part, les Amis de Nelson Mandela (ANMDH) ont dénoncé début juin au cours d'un point presse l'argent demandé par certains gardiens. "Parfois, c'est grâce à la Monusco que nous accédons librement aux détenus", affirment les ANMDH.

Rapprochement OSC-autorités-médias

Les violations des droits des prisonniers interpellent ces derniers temps le pouvoir. "Nous avons procédé ce jour à l'élargissement (la libération,

Ndlr) d'une dizaine de détenus dans les cachots et prisons de Kisangani pour non respect de la procédure. Je sais qu'il y a encore des choses à corriger. Je n'aurais pas eu à visiter vos amigos et prisons si ces dossiers avaient un bon suivi !", déclarait, en avril dernier, Cécile Leteta, ancienne vice-ministre de la justice, en visite à Kisangani. Pour Placide Lusamba, procureur de la République près le parquet de grande instance, grâce à la société civile, les gens connaissent mieux leurs droits. Toutefois, il estime que cette dernière devrait davantage s'imprégner du fonctionnement de la justice pour éviter d'encourager l'impunité. D'ailleurs, il affirme n'avoir jamais reçu de plaintes des OSC sur les tracasseries qui se passent dans les lieux de détention. Sinon, il assure qu'il aurait déjà puni leurs auteurs.

Lentement mais sûrement, les droits des détenus semblent donc s'améliorer avec l'implication de tous les acteurs. Même si les médias parlent encore peu de ces questions... "Chaque vendredi, nous siégeons en audience devant la prison centrale. Malheureusement, aucun organe de presse ne nous accompagne...", a observé le juge Bompeno du Tribunal de grande instance de Kisangani au cours d'un café de presse organisé début juin par l'ONG Médias pour la paix et la démocratie (Mepad). L'apport de la société civile reste tout de même globalement apprécié. A l'image de ce prisonnier, arrêté pour meurtre, qui expliquait en mai dernier lors de la distribution de vivres par des mamans catholiques : "Nous recevons à manger et des soins médicaux de la part des Eglises. C'est grâce à la société civile que nous respirons un tout petit peu."

Pierre Komba

Ba roulage, bakoluka mosolo mingi esika te batia molongo

Ba pulusu baye batala ebongiseli bwa botambwisi mituka baye batiama o carrefours to matakanelo ma Engumba Kisangani bazali nde komipesa mingi na bosengaka mosolo esika 'te baluka kotia molongo o botamboli bwa mituka mpe bato. Kasi bato bakotongo-loko te 'te, esika 'te basomba mikanda misengeli bamoni malamuru nde te babebisa mosolo moyike ya koposaka ba pulusu madesu ya

E koti ya mosaka o motu, piololo o monoko, ba pulusu bana bazali boko basali ba leta baye bakotosaka ata mokolo moko té ngonga ya bobandi mosala. Bazali bayike bobele bango bana bakotelemeke molo na mokolo o carrefour to matakanelo ma nzela bobele mpo ya boluki mosolo. "kobanda mokolo mwa mosala moko kino mwa mposo, tokomaka awa na carrefour na 8 h mpe tokozongaka na 17 h" elobaki ye Adjudant chef Serge Mopero o Carrefour ya Résidence Equateur. Ndenge elobaki ye commandant mokitani ya PCR, police etali mambi ma boti molongo na etamboleli ya bato mpe mituka "motango mwa ba pulusu mozali moke ndenge ya bokobi mosala mokolo mwa lomongo mozali te. "Yango wana okomonoko' te, atako mpe o mikolo mya misala ba pulusu bazalaka te o bisika bisusu" ebakisaye. Yango wana bilenge bayike bakozwaka libaku lya botambwisi mituka to mpe tukutuku ya bango mokolo mwa lomongo na tango yabozali na mikanda misengeli. Nzokande makama mayike mazali kosalema. "Nazwaka mingi libaku mokolo mwa lomongo mpo na tambwisa motuka pamba te ba roulage bazalaka te" maloba ma félicien Salumu o vola ya ye ya motuka djepe 4x4.

Bobendi mwa lomeya ya batambwisi

"Mibeko miye mibongisa mambi ma botambwisi mituka, misengi te motambwisi azala na permis to ndingisa ya botambwisi, carte rose, mokanda mwa assurance to Sonas, ya vignette, palaki ya immatriculation, casque mpo ya batambwisi tukutuku" ndimbola ya commandant second wa PCR. Batambwisi bayike bazalaka na mikanda minso mina te mpe balulaka nde te bapesa kanyaka na bapulusu bana. O nse ya moi mokasi, bapulusu bana bakobwaka miso mpe kokebakeba bipayi binso bobele mpo ya kengele te nani akoleka mpo te bamotelemisa. O boleki to bo mononi bwa motambwisi moko piololo ekolela makasi. Motambwisi akotelema mpe akolakisa mikanda. Oyo azangi mwa mikanda to alati kaske te mpo na komibatela, bakokanga motuka to tukutuku ya ye mpe pulusu roulage akosala PV ya bozangi mikanda. Nzokande mpo bakanga tukutuku to motuka mwa ye te, motambwisi akosolola na pulusu "basengi ngai napesa 10 \$ mpo te batika ngai naleka na tukutuku. nazali bobele na 4000 Fc" emileli Pascal o rond-point Mapendano. Ba Pulusu bana bakopesa mateya te bakozwaka nde libaku lya mbeba eye wana mpo basenga makuta. Lokola bafutamaka te to bafutamaka malamuru te bakolula te bazwa makuta esika te bamema motuka to tukutuku bakangi o bilo ya police. "Soki bafuti kuna tokozwa eloko te" ndenge bakolobaka mbala inso. "Bazangaka eloko ya bolobi te mpo te basenge mbongo. Soki ozali na molongo na mikanda

, bakosenge yo na bolembu inso mwa sucré" elobaki Sadam Suku. Batambwisi ba motema molamu, bango babangaka te mpamba te bayebi te soki basengi makuta bakobapesa na bolembu. Boko bapulusu ba roulage balimboli te soki basalaka bongo ezali mpo te mosolo moye bafutaka bango ebalingsaka te te bakomisa suka ya sanza. "Bafutaka ngai 47 000 Fc (51\$) sanza na sanza ndenge nini nako leisa mwasi mpe bana ba ngai batano nazali na bango ? emitunaki moko wa bango. Yango wana tosalaka te soki tokangi moko wa batambwisi tosalaka manso te akpeya na likambo mpo te tozwa mwa mosolo. Soki azali na dokima nyoso, tokotala soki fele na ye ezali malamuru" ndenge elobaki ye. Kasi batambwisi mituka to tukutuku bakoyebaka te soki bakobebisaka mosolo na bofutaka kanyaka esika te basomba dokima bobele.

Batambwisi ba kotuta ba pulusu

Na bobangaka te babakanga o maboko ma bapulusu, batambwisi tukutuku bakokimaka bango. O bokimi bona, eleko esusu bakotutaka ba pulusu mpe batamboli ba makolo. Eleki mwa mikolo motambwisi tukutuku moko atutaka pulusu moko mpe akufaka o Lubunga. O sanza ya motoba, motambwisi tukutuku moko atutaka elenge mobali moko wa mibu zomi na mitano ezalaka ye koteke nguba ntango ba roulage bazalaka kolanda ye pene na magazine Allah Kabo. O sima ya botuti elenge mobali ona, ba motard to batambwisi tukutuku bayike batombokelaki roulage ona alandaka ye. Mwa sanza 29, lisanga lyoko lya ba taximen o boulevard 24 janvier mosika te na zando enene, libeteke roulage yoko penza mabe mabe mpo azalaka kolanda moko wa bango kino akendeke kopkeya. Baimboka mpe bamoni mabe likambo lya "basusu bakangaka bango mpe basusu batikaka bango" ndenge bapulusu bana basalaka. Bato ba politiki, ba dépité, bakonzi ba basoda mpe ya pulusu, basali ba leta, ba magistrat mpe bataximan ya tukutuku... bakotambwisa mituka to tukutuku na tango ya bolakisi mikanda. Moto moko akotuna bango eloko te. "Moto moko azali likolo lya mibeko te. Moto nyoso asengeli atosa mibeko pamba te moimboka moko te aleki moninga wa ye moimboka mosusu. Esika moko te o ntei ya mibeko elobi te bato ba politiki bakonzi babasoda, mibeko mina mitali bango te" etombokoki moko wa bai société civile. Ba pulusu bakobanga nokinoki makambo ma" ndeko ya" mpo bakonzi batombokelaka bango mingi.

Christian Uzilo

Kubagu

Soko kubwa ya kwanza ya kilimo na ufugo

Wakaaji wa Kubagu, km 20 na mji wa Kisangani wamefanya kwa mara ya kwanza soko ya mifugo na kilimo (mini-foire agricole). Wauzaji wamesifu kuona walimaji kutoka maassociations kufanya neno kama ili.



Foire agricole de Kubagu © Mongongo

Kubagu tarehe 28 na 29 mwezi wa sita uliopita, vibanda vimejengwa huko na kule. Ndani yake kumepangwa mchele, mahindi (maïs), ndizi, mafuta ya mawese, mboga mboga... hata mbuzi, kuku, mayai. Watu ni wengi kufika kufatana na tangazo ya redio. Bei chini ya vitu vizuri kutoka wakulima hao waliokimbia vita mjini Kisangani miaka 2000-2001. Ni maendeleo makubwa kufatana na zamani ambapo kilimo kilikuwa chini sana. Walifanya shamba bila ya kufata kipwa na mashika (calendrier agricole) pia bila kubadirisha kilimo. Mwaka 2001 shirika la LWF (Lutheran World Federation) likaja kuwasanya. Miaka 2009 pia 2012 LWF ikaonyesha kujipanga sawa sawa.

Mtaa wa Lubunga

Ugomvi kati ya wafanyakazi wa ONC na Senama

Tangu aprili iliyopita Senama (Service National de mécanisation agricole) imestakiwa ku parquet. Mastaki imetoka kwa pamoja na jamaa ya wafanya kazi wa ONC (Office National du Café). Senama kuharibu mashamba yao na tracteurs kwenye upande wa Lula, ngambo ya bahari kilometa 7 na mji Kisangani njia ya Ubundu. Migomba, mashina ya mihogo, aubergines imekatiwakatiwa na tracteurs za Senama. Anayefanya hivi ni mkubwa wa Senama ambaye amepewa liberté provisoire kisha kufungwa mara mbili na parquet. "Tuliomba kwa Procureur général tupate malipo", alisema mfanya kazi mmoja wa ONC tarehe 30 Julai iliyopita kunako parquet général. Juni 26 kundi limoja la walimaji walikataa kabisa tracteurs za Senama kuingia shambani mwao. Dereva akakimbia na kuacha tracteur.

ONC imeshimamisha kazi kwa miaka mengi sasa. Kwa kushindwa kulipa, ONC ikawaruhusu wafanyakazi kulima na fasi ile ile ilipokuwa shamba ya kaawa.

Kufatana na Inspection provinciale ya agriculture, Senama ilipewa ruhusa kutoka serkali ya jimbo ili kulima shamba ya kujumlisha mbegu (multiplier les semences) kipimo cha km 2 juu ya km 2. Imesemekana kuwa Senama imetimiza kama ilivoombewa Januari 2012 katika Forum ya mécanisation ya agriculture mjini Lubumbashi. Leo Senama imeshalima metre 200 juu ya 200 ya karanga, 100 juu ya 100 ya soja, 500 juu ya 500 ya mpunga pia 100 juu ya 100 ya mboga mboga.

Kufatana na hayo direction générale ya ONC Kinshasa ilikataa Senama kufanya shamba na fasi hiyo mbele ya kusikilizana. Senama ilikosa kufanya hivi.

ONC imesaabiwa

Kuingia tu Lula upande wa kilometre 5 kumekuwa shamba ya mingazi (palmeraie). Sham-

ba ili limesaabiwa na limesongwa na mianzi (bamous) pia majani. Miti ya hevea imekatwaktwa chini sababu ya kuchoma makaa. Ofisi ya ONC mjini Kisangani hakuna wa kuiangalia. Mshaara (salaire) bado kulipiwa kwa miezi mengi sasa. Concession hii ilifanywa mwaka 1945 kwa nguvu ya service ya agriculture pamoja na ili kuwafunza wakoloni kazi ya kilimo. Mwaka 1946 concession ikawa ferme-école kwa mazoezi ya wanafunzi. Lula ina ukubwa wa ha 3 000. Wakati ule kulipandwa kaawa robusta ha 258, lelo hakuna kitu; ha 180 ya hévéa inayobaki leo ha 20.

Mwaka 1974 ONC ikapewa concession hii. Ikawa fasi ya Garde civile mbele ya AFDL kufika mwaka 1997. Mpaka mwaka 2011 fasi ilibakia bure. Leo nyumba nyingi zimeharibika. Humo kumepatikana askari demobilise na wafanyakazi wa zamani.

Kuna kitumaini kwa wafanyakazi

Kuna kitumaini. "Wafanyakazi wamekema hévéa na kuiuzisha ili kupata mafuta ya mawese (huile de palme)", amesema Yenga Mokili mchungaji wa ONC upande wa Lula.

Mfanya biashara mmoja kutoka Butembo aliaga kufanya kazi ya hévéa. Muhindi (Indien) mmoja pia alipita mwaka 2011 kuandika majina ya watu. Mwaka huu wakubwa kutoko ONC Kinshasa wamekuja mara kwa mara. "Wingi wa ahadi (trop de promesses) kusema musikate kitumainia kazi itanza sasa hivi", amesema Yenga Mokili. Bila kungojea, wafanya kazi wa ONC wamefanya shamba ya aubergine, mihogo na karanga... Kufatana na Yenga "ONC ilitotosha mbali vijijini kuja kutumika hapa. Sasa tumetupiliwa mbali, shamba njo maisha ya sasa".

Judith Basubi

Kilimo kimebadirika katika mashamba. "Kisha kuvuna kunde (niébé), ni-mepanda mihindi. Kisha siku 50 nimepanda mpunga na karanga", amesema kwa utaratibu Cyprien Belanga anayesimamia association ya walimaji wa Batikayafi. Faculté des Sciences imewapa miti (mukuna, akasia, albizia) ya kufanya udongo kuwa mzuri kwa kilimo. Docteur Logbo Zey, anayeshimamia LWF, amehakikisha kuwa mpango wa shirika lake umewasaidia wanawake kuachana na safari ndefu ya kutafuta chakula. Baadaye mpango huo unawaongezea wana vijiji pato kutokana na kazi ya pamoja katika kilimo pia ufugo. "Wana nguvu na usikivu tele katika techniques za kilimo za sasa", amesema Dr Logbo.

Maendeleo imeingia Kubagu

Zamani ha moja ya mpunga ilifanya miezi 7 mbele ya kuvuna kg 500. Leo walimaji mametumia mpunga aina mpya inayofanya tu miezi 4 na kutoa mavuno toni 2. "Natoka kuvuna saki 30 ya mpunga kwenye ha 1 kuliko saki 8 hapa zamani", amesema kwa furaha Joseph. Mlimaji huyo amesema kuwa amenunua parcelle mjini Kisangani. Leo kwa wanaopanda ndizi soko imekuwa mara mbili kwa juma na shamba moja imegawia miaka 2. Wauza ndizi wametoka mbali mbali (Opala, Ikela...)

Mavuno mema (meilleures récoltes) yamewailitea Kubagu maendeleo, kama anavyosema notable Abisa Losondo, "Leo kila mtu amefurahi kuishi Kubagu". "Hectare 1 ya udongo imepanda bei ya 50 000 Fc (55\$) kuliko 5 000 Fc (5,5\$) hapo zamani", wamesema wakaaji. Masikilizano imeingia polepole katika vijiji mbalimbali, kumeonekana nyumba za zamani na manjanja mapya. "Nina moto moja, kinga inne, nguruwe, bata na kuku nyingi. Niko karibu kutia manjanja juu ya nyumba yangu", amepanga J.W. Otuteleke, msimamizi wa association ya walimaji wa Balasa km 23.

Haijagawia, mgini mzima ulikuwa tu kinga na kinga. Leo kuna motos karibu 20 kutokana na mavuno bora. Walimaji wanaojua kazi wamejitolea kuwafundisha wengine. Kwa sasa Kubagu ina wakaaji 10 000. Inawaomba soko ya kila siku sababu ya kuuzisha mavuno yao huko vilalo kwenda mashamba vimeharibika. Kimewakosa tena ni kujua kutumia franka. Ingefaa kutia centre ya alphabétisation. Tangu wa bailleurs wengi walipoenda, Kubagu ina lazima ya pesa ili kufanya ma cooperatives na kukamata credit. Dr Logbo amependelea kuweco umoja (synergie) wa ma ONG ili kuwasaidia wana vijiji wenye nguvu kupata udongo wa kulima.

Hortense Basea

MONGONGO Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO
journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

Equipe rédactionnelle :

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Armand Makanisi, Natacha Kongolo, Trésor Mokiango, Christian Uzilo, John Lina, Armand Kitoko, Ernest Mukuli

Correspondants en province :

Isangi : Joseph Bassay, Elie-Trésor Lobanga

Yangambi : Sylvain Loula

Ubundu : Fidèle Utula

Opala : Aimé Césaire Efanganga

Isiro : Richard Tandro

Bunia : Serge César Ndahora, Anualite Unyuthi, Jean Muhemedi

Lubutu : Jean-Luc Lifaefi, Chérif Djaludi

Traduction

Lingala : Alexis Balingi

Swahili : Jean Fundi

Dessin : Roger Bamungu

Distribution et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

Commercial :

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

Supervision et formation :

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Abonnement annuel : (24 numéros) 30 \$.

Abonnement de soutien : 50 \$ minimum.

Points de vente : Bibliothèque centrale Unikis (Faculté de psychologie), Gradi-Jeunes, Alimentation Bana Bitungu, La poste, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussée Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas.